

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

5 septembre 2019

## ORIENTATION DES MOBILITÉS - (N° 2206)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 328

présenté par

M. François-Michel Lambert, M. Acquaviva, M. Brial, M. Castellani, M. Colombani, M. El Guerrab, M. Molac, M. Pancher, Mme Pinel et M. Pupponi

-----

**ARTICLE 1ER A****RAPPORT ANNEXÉ**

Après l'alinéa 66, insérer l'alinéa suivant :

« À ce titre, en contrepartie de l'achat par les collectivités territoriales de matériels roulants emportant leur énergie de propulsion, les programmes d'électrification ferroviaire inscrits dans les contrats de plan État-région intègrent des opérations concernant les infrastructures nécessaires pour la mise en service de ces matériels. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'objet du présent amendement est d'inciter à intégrer dans les programmes d'électrification ferroviaire inscrits dans les contrats de plan État-Région (CPER) des opérations concernant les infrastructures nécessaires pour la mise en service de matériels roulants emportant leur énergie de propulsion.

Il s'agit ainsi d'ouvrir la voie à l'utilisation de ces crédits CPER pour d'autres opérations que l'électrification des lignes, comme par exemple, la mise à niveau d'infrastructures pour les matériels roulants fonctionnant par exemple à l'hydrogène. Cette proposition figurait parmi les conclusions du rapport parlementaire sur le verdissement du transport ferroviaire remis à la ministre des Transports en Novembre 2018.

Alors que le Gouvernement s'est fixé pour objectif d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050, il apparaît que le ferroviaire figure au premier plan des modes de transports à privilégier, compte tenu de ses vertus écologiques.

Afin d'accélérer la transition écologique en matière de transport et de répondre à l'objectif, fixé par la loi « de développer l'usage des mobilités les moins polluantes et partagées au quotidien pour une meilleure qualité de vie » il est donc proposé d'adopter cet amendement, véritable incitation au déploiement de nouveaux modes de transports ferroviaire tel que le train à hydrogène, afin de favoriser la sortie du diesel dans le ferroviaire et d'encourager le déploiement d'une filière hydrogène en plein développement.